Meilleur pour bebe et pour vous aussi

AUSSI PUR QUE L'ENFANCE

Votre bébé s'habituera vite au Lait Evaporé Marque Dorothy — il est si nourrissant et si facile à digérer. Et il est évident que s'il est bon pour bébé, il l'est aussi pour vous —c'est un lait riche et reconstituant.

Le Lait Dorothy est stérilisé et présenté sous une forme concentrée —l'eau seule en ayant été enlevée. Employez-le partout à la place dulait ordinaire. Il est sûr, commode et économique.

The Canadian Milk

7c

DOROTHY BRAND EVAPORATED MILK

Les Luttes Françaises en Saskatchewan de 1910 à 1919

Dans un article précédent nous avons dit qu'au point de vue scolaire nous sommes à peu près entièrement à la discrétion de la majorité provinciale. La constitution de 1905 ne nous donna que des garanties plutôt illusoires comme catholiques et ne nous en donna pas du tout en ce qui concerne l'enseignement du français..

Nous avons vu également que malgré une législation, favorable votée en 1905 par la législature provinciale, la minoritéfranco-canadienne avait cru bon de préparer un système de défense en créant un journal français 1911 et une organisation nationale 1912.

Jusqu'en 1917 cette question d'écoles qui avait été plus ou moins agitée aux élections de 1905 et 1909 fut laissée de côté; et on n'entendit pratiquement pas parler de ce problème si ce ne fut au cours des manifestations orangistes du 12 juillet.

Les nôtres en profitèrent pour s'organiser. Le journal recruta des lecteurs, établit soninfluence, maintint la mentalité nationale du groupe.

L'A. C. F. C. fonda des cercles, fit des progrès et groupa sous son drapeau tous les catholiques de langue française sans distinction de pays d'origine. Cette union était nécessaire, car il ne faut pas oublier que dans la Saskatchewan habitent plusieurs milliers de Franco-Canadiens dont la province de Québec n'est pas le pays de naissance. Frères par le sang qui coule dans leurs veines, par la foi qu'ils professent, par la langue qu'ils parlent et qu'ils chérissent, il était tout naturel que tous luttent ensemble pour la cause commune. Le contraire eut été un paradoxe et une monstruosité.C'est d'ailleurs avec une légitime fierté, que les chefs de la résistance franco-canadienne dans notre province voient Canadiens français, Acadiens Franco-Américains, Français, Belges, Suisses français, maintenant tous Canadiens français, groupés à l'ombre du même drapeau, pleurant les mêmes défaites, mais aussi triomphant des mêmes victoires.

Cette union fraternelle explique le succès de notre résistance.

En 1916 l'agitation commença. L'association des commissaires d'écoles qui, au point de vue scolaire, était devenue une puissance, vota des résolutions demandant que l'anglais seul fût enseigné dansles écoles.

Au congrès de cette association en 1917, les catholiques qui, à l'appel de leurs chefs s'étaient rendus nombreux, défirent ces mêmes résolutions et élirent un comité exécutif composé de catholiques ou de gens aux idées larges et justes. Ce fut dans la province un beau tapage.

Cet événement coïncidant avec l'attitude de Québec sur la conscription souleva contre nous une grande partie de la population anglo-saxonne Dès lors, ce fut une véritable tempête de fanatisme.

Dans tous les congrès, dans toutes les assemblées, on entendait retentir les mêmes cris: *"Une langue, un drapeau, une école"*. Les journaux nous attaquaient et nous insultaient à qui mieux mieux. Le *Star* de Saskatoon se distinguait entre tous dans ce nouveau sport. L'on peut dire que toute la province était en effervescence. Dans ces conditions l'on pouvait se douter d'avance de ce qu'allait être le congrès des commissaires qui devait se tenir à Saskatoon en mars 1918.

Ceux qui avaient vu leurs résolutions antifrançaises défaites l'année précédente, et qui, de bonne foi je suppose, croyaient qu'il était nécessaire pour l'avenir du Dominicn que l'anglais seul s'enseignât dans les écoles de la Saskatchewan accoururent de tous les coins de la province Aucune salle ne fut assez grande pour contenir les 3500 délégués qui s'étaient rendus au congrès. Il fallut tenir deux congrès à la fois.

Ce fut révoltant. L'on insulta les catholiques.Nos orateurs durent descendre de la tribune les uns après les autres incapablesde se faire entendre. Le Père Sennett, un Irlandais, vénérable vieillard de 70 ans fut hué et conspué. Le père LeBert arrivant des tranchées, encore en costume de soldat, subit le même sort. M. Emile Gravel, membre de l'exécutif, fut incapable de dire un mot. L'on refusa de reconnaître le président élu l'année précédente, et l'assemblée acclama comme chef Monsieur Bryant, le ministre actuel des travaux publics, le plus étroit des adversaires que nous ayons dans cette province. L'on n'entendait que des cris, des injures, du vacarme. Des coups furent échangés.C'était écoeurant, et nos adversaires ne sont pas très fiers aujourd'hui du spectacle qu'ils donnèrent alors.

Mais ce congrès, reflet des sentiments qui agitaient la majorité de la province, produisit une profonde impression et inquiéta le gouvernement d'alors.

Celui-ci craignant pour son existence céda devant le bruit,et l'on apprenait à l'automne de 1918 qu'il allait amender la loi scolaire de façon à faire disparaitre des écoles de la province l'enseignement de toutes les langues étrangères. Pour nos adversaires il ne faisait pas l'ombre d'un doute que la langue française dut être classée parmi ces langues étrangères visées par l'amendement.

Nos chefs cependant ne restaient pas inactifs. En pleine convention de Saskatoon, des milliers de 'tracts' précisant nos droits avaient été distribués. Les députés avaient reçu quantité de brochures contenant un véritable cours d'histoire. De puissantes influences montraient aux ministres qu'ils ne pouvaient pas traiter la langue française en langue étrangère ni la confondre avec des langues ennemies. Bientôt durant la session l'on apprenait que le gouvernement se décidait enfin à faire une exception en faveur de l'enseignement du français.

S'il supprimait le droit qu'avaient les étrangers de faire enseigner leur langue une heure par jour, s'il faisait disparaitre le cours primaire qui nous avait été accordé en 1905, du moins il reconnaissait une fois de plus la situation toute spéciale du français, en nous accordant le droit de le faire enseigner une heure par jour.

Ce n'était pas suffisant, et nous voulions qu'on nous accordât également les deux premières années en français. Ce fut alors que le ministre de l'agriculture Monsieur Motherwell démissionna sur cette question comme le prouve l'admirable discours où il affirma le droit des parents à faire donner l'enseignement religieux à leurs enfants dans leur langue maternelle.

On nous accorda enfin la première année de français, cette première année qui vient de nous être enlevée.

Plusieurs ministres, et notamment MM. Dunning, Martin et Latta prononcèrent sur ce sujet de courageux discours qui, réunis en brochure par nos soins furent distribués par milliers d'exemplaires.

C'était la fin de cette vague de fanatisme qui durant un temps menaça d'engloutir nos écoles. Nous sortions de la lutte ayant conservé nos positions les plus essentielles, reconnaissants envers ceux dont l'influence et la largeur d'esprit nous avaient sauvés.

Il nous restait maintenant à consolider ces positions et à tirer parti de la loi. Ce sera là l'oeuvre de nos organisations. Elles sauront l'accomplir comme nous le verrons dans un autre article.

Mais dès à présent nous pouvons dire que les luttes que nous subissons actuellement ne dépassent pas en intensité celles de 1918. Elles ne nous effraient pas outre mesure, autant que nos ressources financières nous permettront de tenir.

Raymond DENIS.

COLLEGE DE SAINTE-ANNE DE-LA-POCATIERE, P. Q.

Rentrée le 2 Septembre

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été fondé par l'abbé Chs-Frs. Painchaud en 1827. Il est, à 75 milles en bas de Québec, à proximité des chemins de fer Nationaux et du fleuve Saint-Laurent, avantageusement situé sur le premier échelon d'une montagne qui dévale en pente douce; il domine, de cette terrasse naturelle, le fleuve et la vallée. Le site réunit les avantages du pittoresque, de la salubrité et surtout de la retraite.

Les études sont partagées en deux cours entièrement distincts, ordonnés cependant l'un à l'autre, le cours commercial français-anglais et le cours classique proprement dit.

Les quatre années d'études du premier comportent les connaissances requises pour les divers genres d'affaires qui n'exigent pas un cours technique ou un cours secondaire complet; la classe supérieure est partagée en deux sections dont l'une initie aux éléments du latin ceux qui se destinent à faire le cours classique. Celui-ci comprend six autres années, dont les deux dernières sont consacrées à la philosophie et aux sciences naturelles. Le Collège est affilié à l'Université Laval depuis 1863.

La rentrée des élèves aura lieu cette année le 2 septembre.

Pour renseignements s'adresser au Procureur du Collège de Sainte-Anne.

-AVIS-

A l'Université St-Joseph de Memramcook La Rentrée aura lieu cette année

LE 16 SEPTEMBRE

A cause des travaux nécessités par la nouvelle construction, la rentrée est fixée au 16 septembre. Tous doivent arriver ce jour-là. Personne ne peut être admis plus tôt.

INSCRIPTION $10.00

Pour obtenir une place, TOUT ELEVE doit la retenir d'avance, PENDANT LES VACANCES, en payant une somme de $10.00. Cette somme sera comptée comme partie du premier versement à faire en entrant.

6-13-20-27 août L'Administration.

LAC - BAKER

De retour—

—Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait à la demeure de M. Jos.Ouellet, pour fêter le retour parmi nous de M. et Mme eHnri Nadeau de Pittsfield, Mass. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mesdames Henri Nadeau, Maxime Nadeau, Jos. Ouellet, Edmond Banville, Frank Nadeau, Régis Martin; MM. Péa Martin, Jos. Nadeau, Pius Bérubé; Mlles Cécile et Wilhelmine Bérubé, Eva Ouellet, Emily Pelletier, Rose Martin, Estelle Ouellet.

Tous passèrent une agréable soirée.

—Mlles Irène Cyr et Eva Ouellet, sont de retour de St-Basile, après avoir passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu parmi les retraitantes.

SIEGAS

—M. et Mme Siméon M. Cyr ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 9, sous les prénoms de Joseph, Guy, Yves; parrain et marraine: M. et Mme Adrien Daigle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alcide Bélanger.

RIVIERE-BLEUE

Mariage—

Mercredi dernier, a été béni le mariage de Mlle Alice Brogon à M. Noel Plourde. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Gagnon, vicaire de la paroisse.

Mlle Yvonne Plourde agissait comme dame d'honneur et M. Georges Michaud, comme garcon d'honneur. Les Enfants de Marie exécutèrent le programme de chant.

Après la cérémonie, les nouveaux époux et leur suite se rendirent à la demeure du marié, où se servait le goûter. Le soir, il se fit une réception chez le père de la mariée, où de nombreux cadeaux furent présentés. A ce jeune couple, nous shouhaitons bonheur et prospérité.

LA FIN DES VACANCES SONNERA BIENTOT

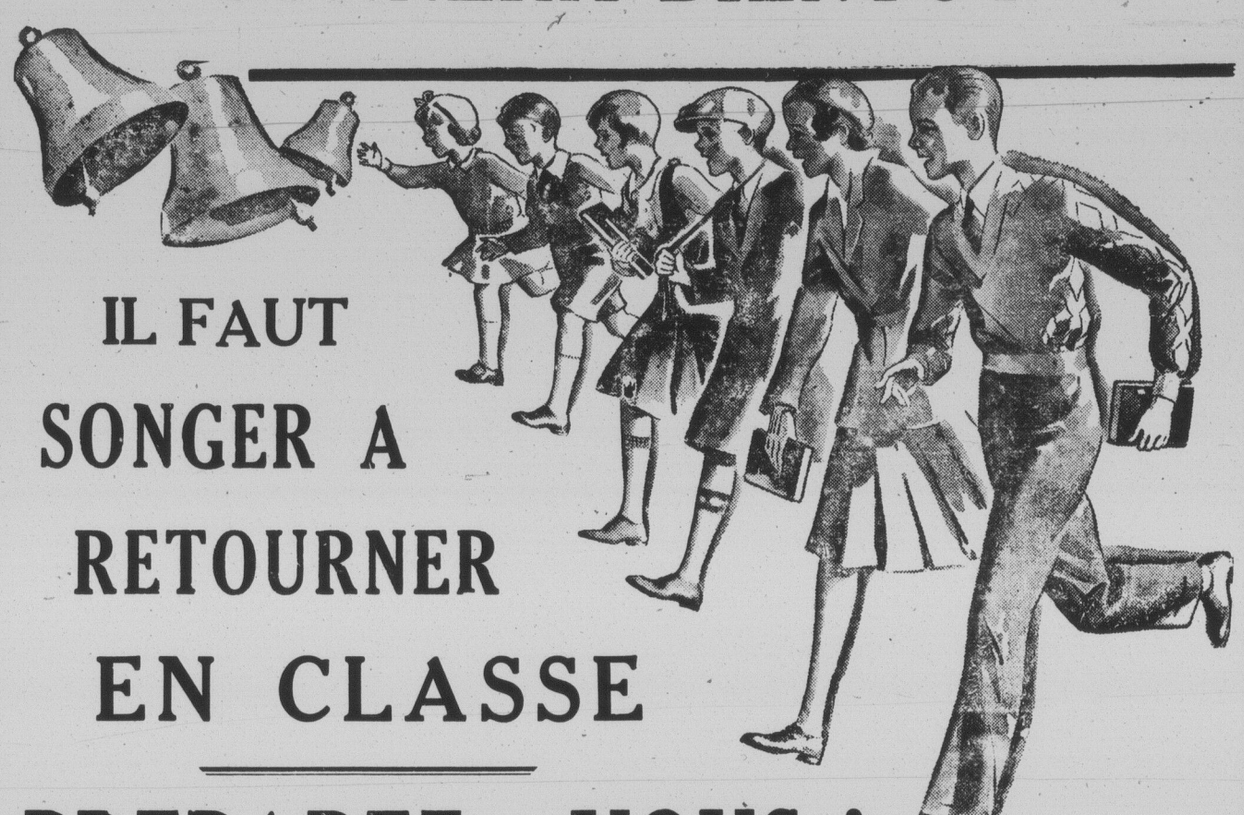

IL FAUT SONGER A RETOURNER EN CLASSE

PREPAREZ - VOUS !

L'ENDROIT TOUT DESIGNE
-- pour les --
Equipements de Classe

Articles de Classe de tous genres

Déjà l'on songe à la rentrée des classes. Les papas et les mamans devront bientôt s'occuper de voir à acheter aux petits écoliers ou écolières, les articles de classe qui leur sont nécessaires. Au comptoir de l'Imprimerie du "Madawaska" vous pouvez épargner beaucoup dans ces achats en profitant des prix à la douzaine. — Notre assortiment de cahiers de toutes sortes, crayons de tous genres, encres plumes, sacs d'école, boites à crayons, etc. est considérable et les prix sont les plus bas.

SURVEILLEZ NOS SPECIAUX DE LA SEMAINE PROCHAINE

ACHETEZ A LA DOUZAINE VOUS ECONOMISEREZ

Le Madawaska

EDMUNDSTON, N.-B.